ERREUR de PAGIN

ter en artistes, à la prochaine solennité, la musique sacrée la plus difficile.

A l'église Saint Jean-Baptiste, plusieurs dames et messieurs de cette ville, amateurs avantageusement connus du public, ont aussi fait retenir de mélodies sacrées l'église du populeux faubourg Saint-Jean. Inutile de dire que chanteurs et instrumentistes ont charmé l'oreille de leurs nombreux auditeurs.

A l'église Saint-Roch, plusieurs amateurs du lieu, chanteurs et instrumentistes, ont voulu suivre l'exemple de leurs concitoyens de la ville et du faubourg Saint-Jean, et ont offert l'hommage de leur talent à leur église paroissiale. Le corps de musique de la Société Saint Jean-Baptiste, invité à joindre ses accords aux harmonies de ces messieurs, a exécuté dans le cours de la messe et des vêpres ses airs les plus graves et les plus beaux.

Dans chacune de ces églises, la foule pieuse et recueillie unissait sa prière aux accents de l'harmonie, et l'âme ravie par ces chants sacrés, semblait s'élancer jusqu'aux pieds du trône de l'Eternel pour lui offrir son encens et ses *alleluia*. *Canadien.*

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 12 AVRIL 1850.

On lira avec intérêt la correspondance sur la Suisse qui se trouve à notre 1ere page. Nous croyons y voir un utile enseignement pour les Gouvernements. En outre, ce qui se passe en Suisse, ce qui s'est fait à Rome et ce qui commence à se faire en Piemont, sont un indice non équivoque que les révolutions qui ont été tentées depuis 1848 sont avant tout, de véritables révoltes contre le joug que l'homme est appelé à porter dès son enfance, le joug de Dieu, les restreintes apportées à la liberté par le devoir. Les radicaux Suisses prouvent par leurs actes qu'ils sont impies, et l'insultant despotisme avec lequel ils traitent leurs Frères, prouvent qu'il n'y a personne de plus tyran que les impies.

Nous n'avons pas eu le temps de continuer notre polémique contre le *Witness* : la correspondance suivante y suppléera.

M. le rédacteur,

L'Editeur du *Witness* mérite certainement nos remercimens, pour le témoignage qu'il rend à la vérité de notre sainte Religion, comme manifestée par l'unité des catholiques comparée à la désunion qui existe entre ceux qui professent le protestantisme.—Dans son N°. du 25 mars, l'Editeur du *Witness*, s'abandonnant à sa haine impuissante contre tous les Etablissements Catholiques, donne comme raison pourquoi de tels Etablissements devront toujours être préjudiciables à la condition sociale et politique de la nation où ils sont tolérés, "l'unité qui existe parmi tous les membres de notre Eglise." Oui ; le plus grand sujet de dépit que la possession de propriétés par des Corporations Catholiques puisse donner leurs à envieux, consiste bien en cela: " que l'administration de telles propriétés sera toujours dirigée par le même esprit et par la même influence." Nous remercions l'Editeur du *Witness* de son témoignage en faveur de l'unité de notre Eglise. Nous avons toujours considéré l'unité comme une des marques de la véritable Eglise ; et le Divin Fondateur de notre foi, dans sa dernière conversation avec ses apôtres, n'a pas dédaigné de prier pour qu'ils fussent Un, afin que le monde pût croire que le Père l'avait envoyé. (St. Jean, chap. 17. v. 21.) Ainsi l'unité des Disciples devait être une preuve de la divinité de la Mission. Quant aux Fondations des Protestans, continue l'Editeur, il n'y a aucun danger à craindre ! (nous donnons ses propres expressions :) " Pour les corps Protestans le cas n'est pas du tout le même. Ils ne sont pas seulement complètement séparés d'intérêts, mais sous beaucoup de rapports, en antagonisme les uns contre les autres." Encore une fois, comme catholiques, nous remercions l'Editeur du *Witness* pour cet aveu ; personne ne peut différer d'opinion avec lui sur ce point. Toute l'histoire de la Réforme rend témoignage à la vérité de cette déclaration. Il est fâcheux qu'ayant commencé l'article dont nous parlons, avec un esprit de vérité, l'Ecrivain, avant de finir, se soit jeté dans la détestable voie de la calomnie et de la fausseté. Sans doute, dit l'Ecrivain, parlant de la prétendue manière dont l'Eglise a obtenu des propriétés, sans doute, tout disciple de la Bible sait que tous ces dons (voulant dire les donations faites à l'Eglise) ne lui serviront de rien sans la foi dans le sang expiatoire du Christ, laquelle foi suffirait sans ces dons. Mais le pauvre *Romaniste* est enseigné tout autrement à l'article de la mort. C'est de ce dernier avancé que nous nous plaignons, en voyant l'Editeur d'un journal, qui fait profession d'être conduit sur des principes religieux, donner au monde comme un fait, que le Clergé de l'Eglise Catholique, enseigne à ses pénitens à l'article de la mort, que ce n'est pas par les mérites du Christ seul qu'ils peuvent espérer d'obtenir le pardon de leurs péchés.

La charité chrétienne peut difficilement nous faire croire que même l'Editeur de *Witness* soit si ignorant concernant la doctrine de l'Eglise Catholique, que de ne pas savoir que le Christ mis à mort est le seul fondement de l'espérance du Catholique mourant ; à moins de supposer que quelque personne malicieusement disposée n'ait abusé de la crédulité du pauvre homme. Mais comme il a volontairement attaqué le clergé, en prétendant qu'il enseigne tout autre chose, nous le sommons d'établir distinctement, sans subterfuge (s'il le peut) où il puise ses renseignements. La question qui existe entre nous et lui ne concerne pas une opinion, mais un fait.

Voici le fait avancé par l'Editeur du *Witness*: " Le Papisme.... lui garantit (au catholique) "l'efficacité des donations libérales envers l'Eglise. *N'importe qu'elle a été sa vie*, pourvû qu'il " ait foi, *non dans le Christ*, mais dans les pénitences, les sacremens et les bonnes œuvres." (N° du 25 Mars.) Maintenant cet Ecrivain est requis de nous dire où il a pêché cela.

S'il se risque encore à décider quel est et quel n'est pas l'enseignement de l'Eglise Catholique, nous lui conseillons d'examiner les symboles de celle-ci, d'étudier l'exposition de ses doctrines, telles qu'elles sont contenues dans les Décrets des Conciles et dans les écrits des Pères, qui avec les Saintes Ecritures sont les seules *sources où se trouve la doctrine que les Catholiques reconnaissent*. Qu'il tire les faits de leur vraie source, et non pas de son imagination malade ou du sot babil des vieilles femmes *après leur thé*. En un mot, avant d'attaquer les enseignemens de l'Eglise Catholique, nous lui recommandons de tâcher d'obtenir quelque connaissance, quelque renseignement, ne fût-il que bien léger, sur le sujet qu'il veut traiter, et par dessus tout, de méditer ce texte. " Vous ne ferez point de faux témoignages contre votre prochain."

UN LAÏQUE.

Lectures de M. Brownson.

Il suffit d'entendre M. Brownson pour comprendre tout d'abord que cet homme supérieur est bien loin de marcher sur les traces de ces esprits médiocres, qui, manquant de valeur intrinsèque, cherchent à se donner de l'importance en s'élevant sur la fumée des applaudissements populaires. L'homme sans génie ou sans noblesse de caractère, s'applatit devant les passions de la multitude, et il se croit grand à raison des cris frénétiques qu'il fait pousser. Mais l'homme supérieur met sa gloire, non à glisser en tête de tous, sur le torrent des opinions et des fausses doctrines du monde, mais bien à refouler ce torrent, quoiqu'il menace d'engloutir quiconque a la hardiesse de lui opposer une digue.

Le sujet de la lecture de M. Brownson, mardi soir, était la VRAIE ET LA FAUSSE LIBERTÉ. On voit que le savant lecteur s'était placé, comme on dit, sur un terrain brûlant; cependant la plante de ses pieds ne paraissait pas en être affectée.

La LIBERTÉ, a-t-il dit, mot magique qui remue le monde, qui soulève les multitudes comme un seul homme... Ce mot m'excite moi aussi... J'ai vécu... j'ai combattu [*struggled*] pour la Liberté.. et je donnerais mon sang pour elle... Mais, Liberté n'est pas Licence.....

Une erreur presqu'universelle met en lutte l'une contre l'autre deux choses qui, néanmoins, ne sont pas opposées : la Liberté et l'Autorité. Elles se prêtent un mutuel appui. L'Autorité ne doit pas être le Despotisme, pas plus que la Liberté ne doit être la Licence. La Liberté et l'Autorité ont chacune leur sphère propre, la différence entre elles n'est pas dans le degré, mais dans l'espèce et dans l'ordre.—La Liberté n'est pas plus grande à proportion qu'il y a moins d'Autorité, ui *vice versâ*.

Ici le Lecteur établit que sans gouvernement, sans autorité, il n'y a pas de liberté possible.—Les principes de Proudhon qui met en antagonisme Dieu et la Liberté,—la peinture de l'ignoble esclavage des passions et de la vraie et noble liberté de ceux qui courbent leurs penchants sous l'autorité par excellence, celle qui est le principe de toute autre autorité, furent successivement esquissés ; et la conclusion qui sortit avec applaudissement, des prémisses, fut que le règne de la liberté s'identifiait avec le règne de la vertu. La plus haute Civilisation, comme la plus profonde Barbarie sont le résultat du plus haut triomphe de la vertu sur les passions, ou du plus bas asservissement de la raison et de la vertu à ces mêmes passions.

De ces principes, dont tout esprit élevé sent la justesse et la vérité, M. Brownson en est venu à jeter un regard à vol d'oiseau sur la Liberté telle qu'envisagée dans nos temps modernes. Il a parlé de la révolution religieuse du 16e siècle, révolution qui a substitué la raison de l'individu à l'autorité de l'Eglise. Premier pas de l'humanité vers une liberté licencieuse. Obéir à l'Eglise divinement chargée d'enseigner, ce n'était pas être esclave, puisque l'Eglise en enseignant la vérité, émancipait l'intelligence. N'obéir qu'à sa raison, c'est s'asservir à mille et mille erreurs. Le Paganisme l'avait prouvé et les nombreuses sectes Protestantes achèvent la démonstration.

La réforme, du moins, avait conservé l'autorité de l'Ecriture.—Au 18e siècle la raison prétendit que sa liberté exigeait qu'elle secouât ce joug ; et, de nos jours, la passion, les appétits désordonnés, cherchent la liberté en secouant même le joug de la raison. On veut que les hommes soient libres à la façon des brutes dans les champs.

Ici le lecteur fit une censure caustique des tendances toit animales de nombre de jeunes gens de tous les pays.—Il parla sarcastiquement de ces grands Patriotes, dont le mérite se réduit à causer des commotions sociales et à faire couler des flots de sang.

Tout naturellement, il fut conduit à examiner les résultats des Révolutions produites par les passions, et l'oppression qui en a été la suite ;—la révolution qui amena l'établissement de la république en Angleterre, au 17e siècle, aboutit à trois ans d'un affreux despotisme, sous Crownwell ;—la révolution de 89 enfanta la régime dont le nom même indique la destruction de toute liberté, le *règne de la terreur*.—Ce n'est pas, a-t-il dit, que je nie ou que j'approuve les abus.—Je suis pour les réformes... je suis même pour les modifications que nécessitent dans les institutions sociales les changements que le temps fait subir aux nations. Mais, je ne veux pas de la destruction de toute autorité, par cette doctrine qui attribue au peuple le droit de détruire son gouvernement autant de fois que c'est sa volonté de le faire. Les conséquences de cette doctrine là, c'est la destruction de la liberté.

Voyez l'Europe où ces doctrines dominent : la police y vient en quelque sorte prêter l'oreille à vos conversations intimes, et insulter par là à votre liberté de citoyen. Qui a établi ces institutions ? Des démocrates, des Régicides. Ce sont donc des mesures *populaires*? oui, c'est la tyrannie des jâseurs de liberté—Voyez les lois oppressives passées sous le règne du Roi des barricades—Voyez ce qui se fait en France depuis la révolution de février. —Le Lecteur continua à citer les faits et fit voir que la licence de la liberté, en menaçant de ruiner toutes les autorités, ne fait que détruire la liberté, et cela pour une raison bien claire. Les Gouvernements, comme les individus, ont le sentiment de leur propre conservation. Plus ils sauront leur autorité menacée, plus ils multiplieront les mesures repressives, plus ils gêneront la liberté.

Et puis, quel régime la révolte, même triomphante, a-t-elle substitué à l'ordre préexistant ? Vous le saurez en vous rappelant le *règne de la terreur* naguère établi à Rome; vous le saurez en contemplant les Cantons Suisses, autrefois si libres, et aujourd'hui écrasés sous le joug insultant du radicalisme triomphant.

M. Brownson formula ici sa conclusion en rapport avec les prémisses, et dit que la liberté et l'autorité ne devaient pas s'exclure l'une l'autre : que l'autorité était essentiellement nécessaire à la jouissance de la liberté.—Il repoussa la prétention qui limite la liberté à une seule forme de gouvernement : la *Démocratie*.

Enfin, après de hautes considérations sur la protection de la liberté par l'Eglise, au moyen-age; sur la doctrine du droit divin des Rois, prêchée d'abord par des Souverains Protestants, enseignée dogmatiquement par Jacques I, et repoussée par un Cardinal et par... où, surprise ! par un *Jésuite* Espagnol ; après un regard profond jeté dans la plaie de la société de nos jours, M. Brownson, comme tous les grands penseurs de l'époque, défia toute autre influence, toute autre puissance, au monde, que la puissance des enseignements et de l'autorité de l'Eglise Catholique de guérir cette plaie.—Le Protestantisme est impuissant à arrêter le torrent qui précipite la société dans l'abîme. Il est lui-même assujetti au torrent. Il tourne selon qu'il est battu par le flot de l'opinion.—Or, il faut ici une digue immuable. Cette digue, c'est l'Eglise Catholique et rien que l'Eglise Catholique.

3e Lecture de M. Brownson. Le savant Lecteur s'est surpassé, hier soir. L'auditoire nous a paru profondément impressionné. Nous donnerons mardi l'analyse de cette Lecture.

BULLETIN.

Le parti de la réforme.—Espoir du parti Tory.—Thèse du parti libéral.—Contrôle sur l'administration.

Le parti de la *réforme* (c'est ainsi du moins qu'il s'intitule), dont la formation dans le Haut-Canada est de date récente, travaille activement à dépopulariser et dissoudre le ministère, par l'appât du bénéfice qu'il espèrerait devoir lui provenir de cette déconfiture. Mais, d'ici là, il y a loin encore à ce qu'il paraît, et c'est aussi, probablement, ce qui motive son exaspération. L'objet de cette réforme n'est en perspective qu'une vérification nouvelle de l'adage: *ôte-toi de là que je m'y mette*; calcul, d'ailleurs, qui sert à en expliquer bien d'autres. Malgré cela, l'on peut s'étonner des combinaisons que le *Statesman*, journal de M. Ogle R. Gowan, a imaginées pour donner quelque consistance aux plans de ceux qu'il appelle des *réformistes*. Mais il prédit en même temps une division déjà *prononcée* dans les rangs des réformistes sans paraître se douter que cette dénomination ne saurait convenir aux tories et aux libéraux tout ensemble.

" Il semble, dit en effet cet organe de l'orangisme, qu'il y a scission ouverte dans le parti réformiste. D'un côté nous voyons d'accord ensemble MM. Baldwin, Hincks et Price, ayant pour organes le *Globe* et le *Pilot* ; de l'autre, le docteur Rolph, Peter Perry et Malcolm Cameron, et avec eux l'*Examiner* et le *Provincialist*. Il est plus aisé de concevoir que d'exprimer l'aigreur de la *faction* en premier lieu désignée contre le *parti* que nous venons d'indiquer. Il n'y a pas de mauvais termes dont on ne puisse faire l'application aux premiers ; et il est clair qu'une rupture complète est imminente. Nous devons avouer que nos sympathies sont acquises " aux clear grits ":—ils travaillent pour des institutions électives—pour les réductions—pour l'extension du suffrage populaire—pour des réformes judiciaires—pour l'abolition des tribunaux dont on peut se passer—pour l'ÉGALITÉ DES DROITS CIVILS ET RELIGIEUX—et pour nombre d'autres réformes utiles et progressives, que le pays réclame et que le bien de la population entière exige impérieusement."

Le *Huron Signal*, en publiant un excellent article sur l'attitude des politiques dits réformistes du Haut-Canada, parle aussi de l'espoir que manifeste le parti tory de son prochain avènement au pouvoir. Il dit ensuite :

" Recherchons avec calme ce qu'a fait ou ce que n'a pas fait la présente administration pour se rendre impopulaire ;—En quel lieu une réaction s'est produite, et sur quel principe d'humaine sagesse les tories fondent leur espérance d'arriver au pouvoir. D'abord, le ministère actuel a déjà, en dépit des occurences les plus défavorables, proposé à l'adoption et fait adopter un plus grand nombre de lois utiles qu'on n'en vit jamais sous aucune des administrations Canadiennes qui l'ont précédé. Il n'y a réellement qu'une opinion sur ce point dans le Canada, et l'on peut affirmer sans crainte que s'il eût été permis à l'université du Haut-Canada de continuer à subir la ruineuse influence des sectaires du parti du *High church* ; si les lois électorales avaient été laissées intactes pour la commodité des *Vansittart* futurs ; si le peuple n'avait pas obtenu le contrôle presque illimité de ses propres affaires dans l'étendue des institutions municipales ; si rien n'avait été fait pour un impôt équitable sur la propriété, proportionné aux ressources du pauvre et aux facultés du riche : si rien n'avait été dit ni projeté en faveur d'une représentation convenable et juste de tous les sujets Canadiens de Sa Majesté dans la législature Coloniale : et, supposé qu'aucune économie n'aurait été introduite dans les départements des terres de la couronne et des Travaux Publics, en ce cas, c'est le moins que la présente administration eût été populaire selon le parti tory. L'administration est cependant devenue impopulaire ou plutôt continue de l'être à ses yeux, parce qu'elle a trop fait, et elle est devenue quelque peu impopulaire pour une faible section du parti réformiste parce qu'elle a fait *trop peu*. La clameur et le cri ont été dans une certaine proportion, occasionnés par la nomination de tel homme ou la destitution de tel autre, et c'est le moins qu'on puisse dire qu'il est très peu noble et très *anti-Breton* de molester un cabinet pour de pareilles misères".

Au reste, ajoute la même feuille, " nous ne nous opposons aucunement à leurs demandes (des tories), mais nous nous opposons à la manière irrationnelle et intempestive dont on formule ces demandes, et nous sommes sûrs que le gouvernement y obtempérera en temps convenable, et ils n'en seront que mieux convaincus de la folie et de l'injustice de leur enthousiasme et de leur impétuosité."

Voici, en outre, ce que dit à ce sujet le *Globe* de Toronto, qui est en cette occasion l'écho de toutes les voix du parti libéral de la province :

"Que ce soit parti ou que ce n'en soit pas—ministère réformiste ou ministère tory—nous sommes pour la connexion britannique et le le gouvernement responsable. Nous ne demeurerons pas tranquillement assis à la vue de la tentative que l'on fait de miner le terrain sous les pieds du seul parti qui effectue honnêtement l'application de notre système constitutionnel, sans essayer de démasquer les traîtres qui la commettent !"

Quelle administration put jamais contenter tout le monde ?—Des journaux qui défendent la constitution, sans être, pour cela, de fervens apôtres du ministère, se plaignent, non des actes du cabinet, mais de son *silence* sur les mesures à venir. Sans qu'il soit besoin de se prononcer sur cette autre exigence, il suffit de citer le passage qui suit du *Montreal Transcript* :

" A l'égard des mesures efficaces à donner de la consistance et de l'unité à notre système, nous n'en entendons rien dire ; et pourtant il est évident qu'il y aura des plaintes graves aussi longtemps qu'on ne fera rien dans ce but. Nous allons reporter le lecteur à deux objets entr'autres, auxquels il y a à pourvoir plustôt ou plus tard, mais le plus tôt comme étant le mieux. L'un est l'augmentation de la représentation ; et l'autre, une fusion [*amalgation*] des deux systèmes qui divisent en ce moment le Haut et le Bas-Canada, de nature à rendre l'acte d'union ce qu'il exprime devoir être : " Un acte pour réunir les deux Provinces."

" Quant au premier point, l'expérience de chaque jour nous fait voir l'inconvénient et le mal qui résultent d'un aussi petit nombre de représentants dans la Chambre d'Assemblée. Nous devons assigner à cette cause toutes les nominations malheureuse qui ont lieu depuis Lord Sydenham... Il est évident que si la représentation parlementaire était augmentée, il y aurait chance mieux assise de trouver des hommes plus aptes, et un ministère ne serait pas aussi évidemment contraint à faire des choix impropres, comme cela arrive aujourd'hui. Une augmentation des représentants ferait admettre une plus forte proportion de membres anglais *du Bas-Canada* dans l'Assemblée, et, malgré que les représentans français dussent aussi augmenter en nombre, *les influences par lesquelles ils sont aujourd'hui liés les uns aux autres, seraient amoindries*, et il y aurait de cette manière un grand point de gagné. Un ministère réellement indépendant devrait être soucieux d'obtenir un tel changement... Augmentez la représentation, et il ne manquera pas d'hommes qualifiés à devenir membres d'un cabinet, et l'on ne verra pas des écrivains publics proclamer, comme l'a fait l'autre jour le rédacteur de la *Gazette*, qu'on ne peut former un ministère à moins que M. *tel ou tel* ne soit mis à sa tête."

Le lecteur jugera par lui-même de cet échantillon de justice égale et de critique. Dans tous les temps, rien n'a semblé si facile aux censeurs de toute administration que d'agir mieux que ne le fesaient les ministres les plus intègres et les plus habiles. Sans remonter aux époques les plus reculées de l'histoire, on en trouve beaucoup d'exemples, entre lesquels un, entr'autres, a motivé ces paroles remarquables d'un homme d'état :

" Je voudrais voir à la tête du Gouvernement quelques-uns de nos écrivains à sublimes rêveries. Ils ne tarderaient pas à mesurer avec surprise l'espace immense qui les sépare de la vérité. Ils sentiraient combien leurs fictions sont éloignées du but qu'ils se proposent ; ils se verraient forcés d'approuver notre constitution, qui certainement est une des moins défectueuses, et finiraient par conclure que tout ce qu'on peut faire est de corriger, *avec le temps*, les vices et les abus introduits par l'ignorance et par la cupidité." (Année Littéraire de 1768, N°. 28).

(*De la Minerve.*)

CONVOCATION DU PARLEMENT.—Un extra de la *Gazette Officielle* de Toronto contient une proclamation convoquant les chambres de la législature pour la " dépêche des affaires," pour le 14 mai prochain. On croit généralement que cette session ne sera pas de longue durée, et que les chambres seront de nouveau convoquées l'automne prochain à bonne heure.

Nouvelles d'Europe.

L'armée française dans Rome est assez semblable à un porc-épi dans un repaire de serpens. Le général Baraguay d'Hilliers pour mettre ses soldats en sureté a ordonné que tout homme qui serait trouvé avec un stilet ou toute autre arme, serait immédiatement fusillé. Nous voyons avec peine qu'on n'aperçoit aucun symptôme d'amélioration dans cette ville.

" La conduite adoptée par le présent gouvernement de Rome, dit un journal catholique anglais, est la seule convenable et digne. C'est la seule que les socialistes eux-mêmes respectent. A la vérité, cette politique peut-être anéantie pour un temps ; une persécution alors aura lieu. Les prêtres seront martyrisés dans les rues, et leurs restes palpitans jetés dans le Tibre, par une populace plus cruelle que ces bêtes feroces qui ont dévoré leurs prédécesseurs dans l'amphithéâtre. Mais aucun principe n'aura été sacrifié, nulle portion de la vérite divine ne lui aura été accordée, comme un appas pour appaiser sa faim canine de changement. La tempête de la persécution passera comme les autres, et l'Eglise reprendra ses fonctions avec la même tranquillité qu'auparavant."

Les élections Françaises ont eu lieu dimanche, le 10 mars. A Paris, les Candidats Socialistes MM. Carnot, Vidal, de Flotte ont été élus à d'immenses majorités. M. Carnot seul a obtenu 124,000 votes, M. de la Hitte, bien qu'appartenant au Cabinet, n'a eu pour lui qu'à 110,000 votes. MM. Bonjean et Foy n'ont obtenu qu'un chiffre encore inférieur. On dit que les socialistes n'ont pas eu moins de succès dans les campagnes. Il est vrai qu'il ne s'agit aujourd'hui que de 30 élections, pour remplir les siéges des condamnés de juin; néanmoins, le résultat de ces élections semble devoir être un présage pour l'avenir. (1)

La loi de l'Instruction a subi sa 3e lecture avec peu d'intérêt. Les Evêques, les uns après les autres, se prononcent contre la loi, et il est propable que le gouvernement ne réussira pas à la faire opérer. Le *Messager du Midi* estime que 30 Evêques seront en faveur de la loi, et 50 contre.

PIÉMONT.—En Piémont, il ne se passe guère de semaine sans de nouvelles insultes à l'Eglise de la part du gouvernement. L'Evêque de Saluzzo est sous une action, pour avoir prévenu son troupeau contre la lecture d'un journal anti-catholique ; un de ses prêtres zélés est en prison, pour avoir prêché un sermon ordinaire de Carême, sermon composé depuis plusieurs années et n'ayant, par conséquent, aucune allusion préméditée aux événements du temps ; le Ministre Saccarbi s'efforce de faire passer une loi abolissant les fêtes des Saints ; l'Archevêque de Turin, enfin, est à peine rappelé, après un exil d'une année ou d'avantage.

SUISSE.—Les rapports de la Suisse continuent d'être du caractère le plus triste. Grand nombre de prêtres, dit-on, pour être fidèles à leur saint et héroïque Prélat, Mgr. Marilley, sont réduits à être privés des choses les plus nécessaires à la vie, et exposés à mourir de faim ; ils souffrent, pour l'amour de Jésus-Christ, les mêmes humiliations qu'endura si longtemps le clergé d'Espagne.

GRÈCE.—Le 1 de mars, le Consul Anglais, à Athènes, a issu la circulaire suivante :—

J'ai ordre du Ministre Plénipotentiaire de sa majesté auprès du Roi de la Grèce, de vous informer que le gouvernement de sa Majesté ayant bonne espérance d'obtenir un arrangement satisfaisant dans son différend avec le gouvernement Grec, par les bons offices de la République-Française, a donné ordre au Vice-Amiral Sir W. Parker de suspendre, pour un temps convenable, l'action coërcitive de son escadre : mais de retenir néanmoins les vaisseaux Grecs qui sont actuellement en sa possession, jusqu'à un arrangement final.

Le correspondant dit que le 2, M. Thouvenel écrivit à M. Wyse, pour lui proposer de faire relâcher tous les vaisseaux Grecs en sa possession, en offrant comme représentant de la république française, la garantie du payment des réclamations du gouvernement anglais. M. Wyse répondit que les instructions de Lord Palmerston ne lui permettaient pas d'accéder à sa proposition.

La question de l'Annexion.

Un correspondant Montréalais du *Daily News*, écrivait ce qui suit, le 16 février, au sujet de la protestation des Annexionistes contre la dépêche de Lord Grey :

(Reproduit par le *Tablet* de Dublin.)

"Cette protestation a attiré sur l'Association (de l'Annexion) des attaques sévères. Le fondement principal de ces attaques, c'est que l'Association n'a donné qu'une fausse interprétation de ses premières promesses : Que l'annexion n'était ni praticable ni désirable, à moins que l'Angleterre n'y donnât son consentement. C'est une bien rude prétention que de dire que l'Angleterre n'a pas le droit d'exprimer sa désapprobation, avant que tout le pays n'se soit révolutionné pour exiger ce consentement. L'effet de la dépêche de Lord

(1) Le résultat général des élections est maintenant connu. Dix Candidats modérés seulement ont été élus. Néanmoins le triomphe des Socialistes paraîtra moins grand, si on fait attention que les 30 membres qu'il s'agissait de remplacer étaient tous Socialistes. Le parti modéré, a donc en réalité, gagné 10 partisans.